

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-SATUR

Délibération  
n°2023.044

L'an deux mil vingt trois, le trente mai à 18 heures 30  
le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SATUR (Cher)  
dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au Centre Socio-  
culturel, Salle de réunion, sous la présidence de M. Christian DELESGUES,  
Maire.

Nombre de  
Conseillers

En exercice : 14  
Présents : 10  
Procurations : 2  
Votants : 12

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mai 2023

Étaient présents : CARRÉ Christian, CHAPUIS Philippe, DELESGUES  
Christian, FOURNIER Ophélie, GANA Dominique, MAITREPIERRE Aline,  
NOËL Patrick, PRON Bénédicte, SENOTIER Sandrine, THOMAS Corinne.

**Absents avec procuration :**

Mme Liliane COQUERY avait donné procuration à Mme THOMAS Corinne ;  
M. Jean-Paul JALBY a donné procuration à M. CHAPUIS Philippe.

Objet :

Avis relatif au plan  
de servitude  
aéronautiques de  
dégagements de  
l'aérodrome de  
Cosne sur Loire

**Absents excusés :** M. PLISSON Alain et M. TOUZERY Jean-Pierre

**Absent non excusé :** /

**Secrétaire :** Mme MAITREPIERRE Aline

Vu :

- Le dossier de consultation concernant le plan de servitude aéronautique de désengagements de l'aérodrome de Cosne sur Loire

Monsieur le Maire rappelle le dossier de consultation qui a été adressé à la commune relatif au projet de plan de servitude aéronautique de désengagements de l'aérodrome de Cosne sur Loire.

Celui-ci n'impacte le territoire communal que de façon très mineure.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

**D'EMETTRE** un avis favorable au plan de servitude aéronautique de désengagements de l'aérodrome de Cosne sur Loire.

Certifié exécutoire  
Compte tenu de la  
Transmission en Préfecture  
et de la publication en ligne  
le 31 mai 2023

Et ont signé les Membres Présents

Pour extrait conforme,

à Saint-Satur, le 31 mai 2023

le Maire, Christian DELESGUES



le Secrétaire, Aline MAITREPIERRE